

Seuls les contours en sont connus et encore, de manière floue. Et quand c'est flou, il y a un loup

Ce serait un nouveau système commun aux agents publics, aux salariés du privé et aux non-salariés, soi-disant plus juste parce que plus simple, avec un système universel de retraite qui remplacerait les 42 régimes de retraite existants. Cette réforme s'appliquerait à partir de 2025.

Les droits à la retraite seraient calculés en points dans un système où « 1€ cotisé vaudrait les mêmes droits pour tous ». Mais de quelle valeur en euros parle-t-on ? On n'en sait rien

POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Macron s'attaque au calcul basé sur les six derniers mois de salaires.

Pour ceux qui en ont plus ou moins, la totalité des primes seraient en contrepartie prises en compte pour le calcul de la retraite. Les pensions augmenteraient donc avec les primes ?

Non, elles baisseront !

../.. suite pièce jointe

fichiers:



[Télécharger retraite_simple_injuste-1.pdf](#) (225.43 Ko)

Public: [Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
